

FCP AL IMTIEZ

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 26 Mars 2020 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « AL IMTIEZ » et la vérification de la composition de l'actif net pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 601 793,184 TND, un actif net de 597 612,773 TND un déficit de l'exercice s'élevant à -52 237,117 TND.

A notre avis, les états financiers ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL IMTIEZ » au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 3.3 « Note sur les placements monétaires et disponibilités » qui indique que les disponibilités du Fonds commun de placement « FCP AL IMTIEZ » ont atteint, au 31 décembre 2020, 24,967% de son actif à cette même date constituant ainsi un dépassement par rapport au plafond de 20% prévue par l'article 2 du décret no 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe à la direction. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité du gestionnaire du fonds commun de placements pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placements est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire du fonds commun de placements qu'il incombe d'évaluer la capacité du fonds commun de placements à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gestionnaire du fonds commun de placements a l'intention de liquider le fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placements de surveiller le processus d'information financière du fonds commun de placements.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 7 septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 31 Décembre 2020

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>Note</u>	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
Portefeuille titres	3.1	451 545,637	338 301,500
Actions cotées et droits rattachés		423 528,480	338 301,500
Titres OPCVM		28 017,157	0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	150 247,547	84 031,153
Placements monétaires		-	-
Disponibilités		150 247,547	84 031,153
Créances d'exploitation		-	-
TOTAL ACTIF		601 793,184	422 332,653
<u>PASSIF</u>			
Opérateurs créditeurs	3.5	2 214,422	2 041,506
Autres créditeurs divers	3.6	1 965,989	2 184,710
TOTAL PASSIF		4 180,411	4 226,216
<u>ACTIF NET</u>		597 612,773	418 106,437
Capital	3.7	603 033,188	415 283,223
Sommes distribuables	3.10	-5 420,415	2 823,214
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1,468	1,235
Sommes distribuables de l'exercice		-5 421,883	2 821,979
<u>ACTIF NET</u>		597 612,773	418 106,437
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		601 793,184	422 332,653

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
Revenus du portefeuille titres	3.2	4 345,000	10 914,000
Dividendes actions cotées		4 345,000	10 914,000
Dividendes OPCVM		-	-
Revenus des placements monétaires	3.4	2 379,159	2 474,247
Revenus des billets de trésorerie		-	145,522
Revenus des dépôts à Terme		-	-
Revenus des comptes à vue		2 379,159	2 328,725
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		6 724,159	13 388,247
Charges de gestion des placements	3.8	8 028,562	8 250,358
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		- 1 304,403	5 137,889
Autres produits		-	-
Autres charges	3.9	2 270,609	2 554,167
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		- 3 575,012	2 583,722
Régularisation du résultat d'exploitation		- 1 846,871	238,257
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	3.10	- 5 421,883	2 821,979
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 846,871	- 238,257
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres		- 51 817,561	13 312,439
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		3 465,829	- 2 712,324
Frais de négociation de titres		-310,373	-279,761
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		- 52 237,117	12 904,076

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<u>Du 1er Janvier au 31 Décembre 2020</u>	<u>Du 1er Janvier au 31 Décembre 2019</u>
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	- 52 237,117	12 904,076
Résultat d'exploitation	- 3 575,012	2 583,722
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	- 51 817,561	13 312,439
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	3 465,829	- 2 712,324
Frais de négociation de titres	- 310,373	- 279,761
<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	- 2 821,746	- 2 292,959
<u>TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	234 565,199	- 56 919,314
Souscriptions	238 397,040	6 292,050
- Capital	307 900,000	7 500,000
- Régularisation des sommes non distribuables	- 67 624,337	- 1 228,239
- Régularisation des sommes distribuables	- 1 878,623	20,289
Rachats	3 831,841	63 211,364
- Capital	4 900,000	76 700,000
- Régularisation des sommes non distribuables	- 1 036,407	- 13 270,688
- Régularisation des sommes distribuables	- 31,752	- 217,948
<u>VARIATION DE L'ACTIF NET</u>	179 506,336	- 46 308,197
<u>ACTIF NET</u>		
En début de l'exercice	418 106,437	464 414,634
En fin de l'exercice	597 612,773	418 106,437
<u>NOMBRE DE PARTS</u>		
En début de l'exercice	4 665	5 357
En fin de l'exercice	7 695	4 665
VALEUR LIQUIDATIVE	77,662	89,626
TAUX DE RENDEMENT	-12,67%	3,88%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Présentation du fonds

FCP AL IMTIEZ est un FCP de catégorie mixte de distribution.

Il a obtenu le visa du CMF le 17 mars 2011 et les opérations de souscription publique ont démarré le 01 juillet 2011.

Son capital initial s'élève à 500 000 TND divisés en 5 000 parts de 100 dinars chacune.

Sa durée de vie a été fixée à 20 ans.

Le dépositaire du fonds est la TUNISIAN SAUDI BANK « TSB ». Son gestionnaire est la Tuniso-Séoudienne d'Investissement « TSI ».

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts du fonds.

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ arrêtés au 31/12/2020 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers de FCP AL IMTIEZ sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux actions et titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

2.2. Évaluation des placements en actions et valeurs assimilées.

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre ou à la date antérieure la plus récente.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Évaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2.4. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 451 545,637 TND et se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition en TND	Valeur au 31 Décembre 2020	% actif
<u>Actions</u>		<u>499 714,548</u>	<u>423 528,480</u>	<u>70,378%</u>
ATB	10 000	28 800,000	28 530,000	4,741%
ATTIJ BANK	700	19 040,000	19 443,200	3,231%
BH BANK	3 200	49 310,722	29 104,000	4,836%
BIAT	460	46 736,650	43 098,320	7,162%
BNA	5 500	49 847,332	47 723,500	7,930%
BT	4 500	39 462,000	30 420,000	5,055%
BTE (ADP)	2 800	41 168,920	22 391,600	3,721%
NBL	7 000	44 339,567	30 597,000	5,084%
SIAME	13 800	52 024,982	55 462,200	9,216%
SOTIPAPIER	3 000	16 770,000	13 779,000	2,290%
STB	11 000	49 644,554	36 751,000	6,107%
TUNIS RE	1 800	14 562,286	13 991,400	2,325%
UIB	3 060	48 007,535	52 237,260	8,680%
<u>Titres OPCVM</u>		<u>27 970,889</u>	<u>28 017,157</u>	<u>4,656%</u>
Actions des SICAV				
AL HIFADH SICAV	269	27 970,889	28 017,157	4,656%
Total		527 685,437	451 545,637	75,033%

Les entrées en portefeuille titres en 2020 se détaillent comme suit :

<u>Acquisitions</u>	<u>Coût d'acquisition</u>
Actions sociétés cotées	211 694,980
Titres OPCVM	27 970,889
Total	239 665,869

Les sorties du portefeuille-titres au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

<u>Sorties (Cession)</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Prix de cession</u>	<u>Plus ou moins-values réalisées</u>
Actions sociétés cotées	74 604,171	78 070,000	3 465,829
Titres OPCVM	0	0	0
Total	74 604,171	78 070,000	3 465,829

3.2 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 4 345,000 TND au 31/12/2020 et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1er Janvier au 31 Décembre 2019
<u>Dividendes</u>	4 345,000	10 914,000
- des actions admises à la cote	4 345,000	10 914,000
- des Titres OPCVM	-	-
Total	4 345,000	10 914,000

3.3 Note sur les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 150 247,547 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2020	% actif
Disponibilité	150 247,547	150 247,547	24,967%
Dépôts à vue	155 400,062	155 400,062	25,823%
Sommes à régler	- 5 152,515	-5 152,515	-0,856%
Total	150 247,547	150 247,547	24,967%

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/12/2020 à 2 379,159 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires.

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019
Intérêts des billets de trésorerie	-	145,522
Intérêts des comptes courants	2 379,159	2 328,725
Total	2 379,159	2 474,247

3.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 2 214,422 TND et représente le montant de la rémunération à payer aux gestionnaire, dépositaire et distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Commission distributeurs (TSI & TSB)	332,163	306,226
Commission gestionnaire (TSI)	1 660,815	1 531,127
Commission dépositaire (TSB)	221,444	204,153
Total	2 214,422	2 041,506

3.6 Note sur les autres créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 1 965,989 TND représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Redevance CMF	46,105	34,860
Honoraires commissaire aux comptes	1 919,884	2 149,850
Total	1 965,989	2 184,710

3.7 Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de l'exercice 2020 se détaillent ainsi :

	2020	2019
<u>Capital au 01-01</u>		
Montant (en nominal)	466 500,000	535 700,000
Nombre de titres	4 665	5 357
Nombre de porteurs de parts	27	32
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>		
Montant	3 07 900,000	7 500,000
Nombre de parts émises	3 079	75
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>		
Montant	4 900,000	76 700,000
Nombre de parts rachetées	49	767
<u>Capital au 31-12</u>		
Montant (en nominal)	769 500,000	466 500,000
Sommes non distribuables	-166 466,812	- 51 216,777
Montant du capital au 31-12	603 033,188	415 283,223
Nombre de parts	7 695	4 665
Nombre de porteurs de parts	28	27

3.7.1 Note sur les sommes non distribuables

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et aux plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, augmentées des droits de sortie et diminuées des frais de négociation de titres, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2020 :

Désignation	Montant au 31/12/2020	Montant au 31/12/2019
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres OPCVM	46,268	17,672
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur actions et droits	- 51 863,829	13 294,767
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession d'actions et droits	3 465,829	- 3 267,857
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession titres d'OPCVM	-	555,533
Droits de sortie	-	-
Frais de négociation de titres	- 310,373	-279,761
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-48 662,105	10 320,354
Résultat non distribuable des exercices antérieurs	-51 216,777	- 73 579,580
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-67 624,337	- 1 228,239
Régularisations sommes non distribuables rachats	1 036,407	13 270,688
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	- 166 466,812	- 51 216,777

3.8 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 8 028,562 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019
Commission distributeurs (TSI & TSB)	1 204,292	1 237,561
Commission gestionnaire (TSI)	6 021,396	6 187,737
Commission dépositaire (TSB)	802,874	825,060
Total	8 028,562	8 250,358

3.9 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2020 à 2 270, 609 TND et représentant le montant de la redevance du CMF et les honoraires du commissaire aux comptes se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2020	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2019
Redevance CMF	401.411	412,495
Honoraires commissaire aux comptes	1 869,198	2 141,672
Total	2 270,609	2 554,167

3.10 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat de parts.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 31/12/2020 :

Désignation	Résultats en instance d'affectation	Résultats Distribuables	Régularisations souscriptions	Régularisations rachats	Sommes Distribuables
Exercice antérieur	1,468	-	-	-	1,468
Exercice 2020	-	-3 575,012	-1 878,623	31,752	-5 421,883
Sommes distribuables					- 5 420,415

4. Autres informations

4.1- Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan du FCP AL IMTIEZ au 31/12/2020 se détaillent ainsi :

Désignation	31/12/2020	31/12/2019
- Titres à livrer	0	18 427,242
- Titres à recevoir	0	- 2 280,441
Total	0	16 146,801

4.2- Données par part et ratios pertinents

4.2.1- Données par part

Désignation	31/12/20	31/12/19	31/12/18	31/12/17	31/12/16
Revenus des placements	0,874	2,870	2,805	3,271	3,169
Charges de gestion des placements	- 1,043	- 1,769	- 1,882	- 1,714	- 1,696
REVENUS NET DES PLACEMENTS	- 0,170	1,101	0,923	1,557	1,473
Autres produits	-	--	-	-	-
Autres charges	- 0,295	- 0,548	- 0,501	- 0,492	- 0,444
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	- 0,465	0,554	0,423	1,064	1,029
Régularisation du résultat d'exploitation	- 0,240	0,051	0,004	-0,099	- 0,031
SOMMES DISTRIBUTABLES DE L'EXERCICE	- 0,705	0,605	0,428	0,966	0,997
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielle sur titres	- 6,734	2,854	- 6,624	3,823	8,061
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0,450	- 0,581	6,523	1,541	- 4,326
Frais de négociation de titres	- 0,040	- 0,060	- 0,111	- 0,043	- 0,075
Plus ou moins valeurs sur titres et frais négociation	- 6,324	2,212	- 0,213	5,321	3,660

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	- 6,788	2,766	0,210	6,385	4,688
Droits d'Entrée et de sortie	-	-	0,001	0,002	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	- 6,324	2,212	- 0,212	5,323	3,660
Régularisation du résultat non distribuable	- 4,330	0,544	- 0,117	- 0,316	- 0,159
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	- 10,654	2,756	- 0,329	5,007	3,501
Distribution de dividendes	0,605	0,428	0,965	0,997	0,767
Valeur Liquidative	77,662	89,626	86,693	87,559	82,583

4.2.2- Ratios de gestion des placements

Désignation	31/12/20	31/12/19	31/12/18	31/12/17	31/12/16
Charges de gestion des placements/ Actif Net Moyen	1,581%	1,870%	2,072%	1,989%	1,974%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,447%	0,579%	0,551%	0,572%	0,517%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	-0,704%	0,586%	0,466%	1,235%	1,197%
Actifs Net Moyen	507 859,605	441 260,536	486 436,013	500 369,201	512 031,081

4.3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de FCP AL IMTIEZ est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement "TSI". Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du FCP. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 1,5% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » assure les fonctions de dépositaire pour FCP AL IMTIEZ, consistant notamment à conserver les titres et les fonds du FCP et d'encaisser le montant des souscriptions des porteurs de parts entrants et le règlement du montant des rachats aux porteurs de parts sortants. En contrepartie de ses services, le Dépositaire perçoit une rémunération TTC de 0,2% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeur des parts de FCP AL IMTIEZ. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.